

Des raisons du lieu

Renaud Pleitinx

Octobre 2006

Comité de rédaction :

**Marc Belderbos
Cécile Chanvillard
Pierre Cloquette
Renaud Pleitinx
Jean Stillemans**

Diffusion :

laa

**laboratoire analyse architecture
Faculté d'architecture, d'ingénierie architecturale, d'urbanisme
Place du Levant 1 boîte L5.05.02
1348 Louvain-la-Neuve
Belgique**

<https://uclouvain.be/fr/instituts-recherche/lab/laa>

**© Les Pages du laa
ISSN : 2593-2411**

1. Introduction

Le propos de ces pages vise une explication de l'architecture et la description de ses mécanismes propres, avec ce souci préalable d'établir et de remplir les conditions épistémologiques d'une telle mise à jour. Il prend appui sur la Théorie de la Médiation (TdM), dite aussi « anthropologie clinique ».

Édifice conceptuel trop méconnu dû au Professeur Gagnepain, la TdM se donne pour objet d'étude les comportements spécifiquement humains. Spécificité qui tient essentiellement en ce que l'homme — par la médiation d'une faculté d'analyse — acculture, dé-nature, les modes comportementaux qu'il partage avec l'animal. Les principes de la TdM et l'indication des perspectives anthropologiques qu'ils ouvrent sont consignés dans les trois tomes de l'ouvrage intitulé « Du vouloir dire ».

Deux raisons justifient finalement que nous convoquions ici la TdM. La première est que nous souscrivons à son option épistémologique. Instruite de l'office du langage, elle engage en effet à prendre acte de ceci : les mots font les faits. Qui parle, quelle que soit la visée du propos, « cause » le monde, projette sur lui un ordre conceptuel. Il faut alors entendre que les logiques qui se décèlent dans les choses ne leur appartiennent pas, mais sont inhérentes au propos. L'objet en conclusion ne préexiste pas à son explication. C'est ce qu'ignorent les conceptions idéologiques qui supposant l'objet donné s'appliquent à induire de son observation les lois générales qui le gouvernent et se condamnent finalement à ne traiter que du préconçu, sans jamais s'affranchir de la doxa. La TdM à l'encontre des savoirs idéologiques entend ne pas mettre les choses avant les mots pour les dire et construire déductivement l'objet de son propos au départ de postulats par ailleurs cliniquement vérifiés. La seconde raison est que les postulats de la TdM concourent à l'esquisse d'un modèle explicatif de la rationalité culturelle humaine fécond à l'endroit de l'architecture. Ils permettent en effet l'accès aux faits propres de l'architecture et à l'explication des mécanismes qui en fondent la consistance manifeste.

La TdM en cela préserve des écueils auxquels conduisent deux conceptions de l'humain qui ont ouvert en architecture des champs d'études, certes fertiles, mais partiels et partiels, la phénoménologie et le structuralisme.

L'ensemble des œuvres philosophiques qui se réclament de la phénoménologie est loin d'être homogène. Il y a loin en effet du souci de fondation des sciences de Husserl à l'ontologie heideggérienne, la liberté sartrienne ou le primat perceptif de Merleau-ponty. Nous risquons pourtant cette synthèse.

La phénoménologie a, comme son nom l'indique, pour objet d'étude le phénomène, soit selon l'étymologie du mot « ce qui apparaît ». Si le phénomène a ce privilège, c'est qu'elle voit dans leur « apparaître » une expérience primitive et fondatrice.

La description phénoménologique, sous l'impératif husserlien d'un « retour aux choses » suppose de suspendre (*epochè*) nos jugements, nos savoirs (scientifiques)

qui affectent et voilent l'éclosion du phénomène, de manière à le cueillir comme à son premier jour. Le savoir encombre la phénoménologie. Dénoncer le rationalisme des Sciences qui détourne du phénomène est un de ses thèmes récurrents.

En fait de spatialité, la phénoménologie fustige les transparentes abstractions conceptuelles des mathématiques ou de la physique dont elle révoque le détour réflexif et discursif. Défaisant la primauté du concept jusqu'à faire primer le percept, elle oppose à l'abstraction de la notion d'*espace* toute l'épaisseur vécue et palpable du *lieu*. Si dans le sillage de la TdM nous ne croyons à l'immédiateté d'aucun phénomène, il faut en revanche reconnaître à la phénoménologie ce mérite d'avoir prononcé l'irréductibilité du lieu au concept et partant au langage.

Heidegger, dans le fameux texte : « Bâtir, habiter, penser », a indiqué avec profondeur d'une part le nœud qu'opère l'acte de bâtir entre le faire et l'être et d'autre part l'office propre des lieux. Après un détour par l'étymologie des mots *bauen* et *wonen*, qui lui permet d'inscrire la construction au cœur de l'habitation, Heidegger définit l'art de bâtir comme un « faire habiter ». Habiter c'est être, selon Heidegger, sur la terre, sous le ciel, parmi les mortels, dans l'attente des divins. Si habiter c'est être, comme sujet, situé spatialement, temporellement et socialement, bâtir consiste à faire-être. Par ailleurs, Heidegger, prenant l'exemple du pont indique l'office propre des lieux : celui d'offrir au revers de leur matière édifiée, une place, un emplacement à l'habitation, de situer l'être du sujet en somme. Ces indications sont décisives pour l'architecture qui trouve, en tant qu'art de bâtir, une définition comme « faire-être » et dans la production des lieux, sa tâche essentielle.

Les études phénoménologiques qui portent sur l'architecture, privilégiant l'habitant, insistent à décrire les modalités d'être que les lieux délivrent. Ce faisant, elles lèvent un voile sur cette part du lieu complémentaire à la construction : la situation. Mais, fidèles à la méthode phénoménologique, elles s'en tiennent aux faits, certes dépris de toute incidence du savoir, mais sans poser la question de leur possibilité. La phénoménologie décrit le fait dont elle célèbre l'avènement, mais ne l'explique pas. À l'inverse, le structuralisme consiste en une puissante remise en cause des faits, des faits culturels en particulier. À la recherche de leur élément minimal, le structuralisme a rendu manifestes les logiques sous-jacentes qui les soutiennent et les déterminent, en un mot : leur structure.

Le structuralisme a ouvert en architecture la question de sa structuration, de ses logiques de cohérence et de cohésion. Mais les origines linguistiques du structuralisme font peser sur les articulations culturelles l'absolu du langage. Tous les faits de culture, artistiques, sociaux ou légaux, en tant qu'ils sont structurés, sont passibles de voir leurs agencements réduits ultimement à une cause langagière¹.

Le signe régnant en maître, l'architecture est mise en demeure de livrer une « signification », est réputée véhiculer un « sens », si bien que pour décrire les logiques de structuration de l'architecture les concepts linguistiques conviennent. On est fondé d'en étudier les « paradigmes », la « syntaxe », d'y déceler des tropes, des métaphores et des métonymies. Mais les lieux déçoivent cette approche. Silencieux, ils ne délivrent aucun sens, n'énoncent aucune proposition, à moins peut-être de les réduire au signal dont certains ouvrages d'architecture peuvent à l'occasion être

1. « Structure est le mot dont s'indique l'entrée en jeu de l'effet du langage (...) » J. Lacan. In radiophonie

porteur, mais c'est alors manquer le propre de leur office.

Il importe de remarquer les dispositions inverses et les impasses de chacune de ces deux approches à l'égard de l'architecture. D'une part, la phénoménologie, du point d'une conscience « pré-réflexive », défait le logocentrisme et touche à l'architecture et aux lieux, mais sans (vouloir) atteindre ses mécanismes, d'autre part, le structuralisme, s'il aborde l'architecture par le biais de la structure, réduit finalement son fait à celui du langage et manque à dire l'architecture et les lieux en propre. La TdM en revanche, c'est ce que nous montrerons, permet de soutenir l'irréductibilité des lieux et de l'architecture au *logos* et d'aborder leur structure propre sans rester sur le seuil de leur fait immédiat.

Le premier chapitre de ce texte récapitule brièvement les postulats de la TdM. Le deuxième s'emploie à situer l'architecture sous l'horizon du modèle médiationniste. Les deux derniers abordent enfin aux logiques de consistance de l'architecture.

2. Postulats

« Mieux vaut à notre avis perdre son temps que de continuer indéfiniment sur des pistes où le “bon sens” ne résulte généralement que de la communauté des égarements. Car jamais la logique interne de la plus belle des démonstrations n’a justifié ses postulats². »

Les postulats de la TdM coupent aux savoirs constitués et aux faits établis. Couper est d’ailleurs leur office principal. Chacun des postulats qu’énonce la TdM produit sur l’humain une coupe qui révèle un mode particulier de son fonctionnement rationnel. Ils départagent des termes dont ils accusent l’autonomie ou l’indépendance non sans fournir — contrepartie logique de leur distinction — le rapport qu’ils entretiennent et qui les définit. Les traits de coupe en outre se croisent de sorte que les partages se démultiplient et les rapports se superposent.

La TdM a cette réputation d’être d’un accès difficile. Cette difficulté tient essentiellement au nombre de ses postulats croisés. La démultiplication des termes et de leurs rapports impliquent en effet, pour les nommer sans confusion, le recours rigoureux à un lexique étendu, souvent néologique, dont l’usage sinon déplace le sens courant des mots, si bien qu’une langue spécifique doit s’apprendre (nous notons en gras la première occurrence de ses vocables). Cette même démultiplication et la rigueur de tenir indéfectiblement³ à chacun des termes départagés ont pour conséquence que la manipulation du modèle médiationniste suppose quelque entraînement.

Les postulats de la TdM sont loin d’être sans précédent. Jean Gagnepain reconnaît sa dette envers Saussure, Freud et Marx qu’il désigne comme les fondateurs de l’anthropologie. La TdM tranche dans le sens de leurs découvertes, soit l’invention du couple signifiant/signifié ; la mise à jour de l’inconscient ; le matérialisme dialectique, non sans d’un même mouvement les dépasser.

La TdM relève en outre l’exigence scientifique d’une validation expérimentale de ses postulats. Gageant que la « panne » livre à vif les mécanismes sous-jacents d’un fonctionnement courant, le lieu de vérification des postulats est la clinique neurologique et psychiatrique, d’où le syntagme « anthropologie clinique », autre nom de la TdM. L’anthropologie clinique met les partages du modèle médiationniste à l’épreuve des dissociations pathologiques (pertes séparées de compétences et de fonctions distinctes) observables chez des patients atteints de troubles liés à des lésions neurologiques.

Il y a pour le moins deux présentations possibles de la TdM ou anthropologie clinique. La première, *génétique*, retrace l’élaboration de son modèle explicatif et les péripéties de sa mise à l’épreuve clinique. Elle rend compte du caractère spéculatif

2: Jean Gagnepain, Du vouloir dire I, p. 150.

3. Cette exigence fait apparaître toute la partialité des études qui croyant y voir un plus de structure, font primer le langage sur toute autre raison, le symbolique sur l’imaginaire, le signifiant sur le signifié, convoquent la métaphore sans évoquer la métonymie.

du modèle. Ce dernier en effet attend toujours d'être infirmé par une observation clinique contradictoire. Sa validité n'étant en principe que temporaire.

La seconde présentation possible est *dogmatique*. Prenant le modèle pour acquis, elle récapitule les postulats qui l'informent et tâche d'en produire la consistance systématique. Elle vise ultimement une compréhension du modèle qui permette son exploitation à des fins heuristiques. C'est cette voie que nous empruntons ici.

Car il ne nous revient pas d'élaborer plus avant voire de vérifier le modèle médiationniste. Seule une épreuve clinique dûment constituée pourrait y prétendre et nous ne sommes pas cliniciens, ni neurologue ni psychiatre. Il nous est loisible en revanche de nous saisir du modèle pour interroger les faits d'architecture. Le nombre et l'agencement de ses postulats offrent une maille conceptuelle serrée au travers de laquelle les faits de culture et d'architecture sont susceptibles d'une aperception précise et d'une explication fondée.

Diffraction

La TdM postule que la rationalité humaine est diffractée sur quatre « **plans** » qui représentent autant de modalités distinctes du comportement vivant. Ce sont les plans du savoir (**plan I**), du faire (**plan II**), de l'être (**plan III**), du vouloir (**plan IV**).

Appliquée en ces quatre plans, la rationalité humaine, identique en son principe se démultiplie en quatre raisons distinctes. Ce sont les **raisons du langage** (plan I), de l'**art** (plan II), de la **société** (plan III), et du **droit** (plan IV). Aucune de ces raisons ne prévaut sur les autres ; toutes constituent à titre égal une dimension irréductible de l'humain.

La distinction des raisons langagière, artistique, sociale et juridique qu'opère la TdM rend simultanément possible quatre sciences : une **glossologie**, une **ergologie**, une **sociologie**, et une **axiologie** dont les objets sont respectivement les modes acculturés de savoir, de faire, d'être et de vouloir. Or, l'identité foncière de la rationalité humaine impose ce corollaire : le fonctionnement des quatre raisons bien que distinct est analogue. Méthodologiquement, les quatre modèles glossologique, ergologique, sociologique, axiologique sont donc soumis aux mêmes postulats explicatifs. Cela implique finalement l'avancée parallèle des quatre sciences et autorise que l'une d'elles soit le cas échéant exemplaire pour les autres.

Mais, si la TdM distingue quatre plans et quatre raisons, elle donne en revanche à penser leurs incessantes **interférences** comme le propre d'un fonctionnement courant. À tout savoir, tout faire, tout être, tout vouloir se mêle de manière incidente l'efficace des quatre raisons. Ces interférences enchevêtrent les effets de chacune des raisons qui phénoménologiquement se saisissent globalement, sans distinction, en sorte que l'autonomie des plans reste inaperçue.

Formalisation

La TdM postule en outre que l'homme possède une faculté qui le distingue de l'animal : la **formalisation**. La formalisation effectuée, sur la base de préalables naturels partagés avec l'animal, un découpage nommé **analyse** (l'analyse est double : elle différencie et segmente en valeurs oppositives et contrastives, voir plus loin) qui discrimine des valeurs formelles, vidées de toute substance, et structurales ; leur définition est en effet négative : elles sont de ne pas être ce qu'elles ne sont pas.

La formalisation opère un recul analytique. Elle absente le monde et y creuse le vide de la pure forme et de la négation. Mais, postuler une formalisation implique, pour que rapport au monde il y ait, de postuler conjointement l'efficace d'une opération qui en contredise la négativité, en nie la négation et réinvestisse positivement le découpage structural.

Qu'il y ait formalisation implique dès lors, sur chacun des quatre plans, la distinction de trois « temps » : le temps des préalables naturels, le temps de l'analyse formelle, appelée **instance**, et le temps de son réinvestissement positif, dit **performance**. L'instance formalisatrice, d'une part, rompt avec le comportement naturel et inaugure la rationalité culturelle. D'autre part, l'instance et la performance constituent les deux pôles d'une dialectique qui caractérise le comportement culturel humain.

Chacune des quatre raisons culturelles décline ce dispositif dialectique qui oppose l'instance et la performance ; **grammaire et rhétorique** pour le langage, **technique** et **industrie** pour l'art, **ethnique** et **politique** pour la société, et enfin **éthique** et **morale** pour le droit.

Ainsi, la formalisation constitue-t-elle un crible au travers duquel nous entretenons, malgré son office négatif, un rapport positif avec le monde. Cette faculté spécifique de l'humain implique que son comportement est une médiation. Tout savoir, tout faire, tout être, tout vouloir humain s'acculturent et traversent un temps négatif de non-avoir, de non-faire, de non-être et de non-vouloir.

Mais, le réinvestissement performantiel, parce qu'il contredit la négativité de l'instance, occulte son opération. Du point des choses et des faits constitués, l'office de l'instance, comparable à l'inconscient freudien, est **implicite**, replié au-dedans, et n'est pas manifeste.

Les postulats d'une rationalité diffractée (sur quatre plans) et médiatisée (par une instance formalisatrice) à eux seuls permettent d'indiquer et de dépasser les impasses phénoménologiques et structuralistes. La distinction des quatre plans irréductibles l'un à l'autre sur lesquels une formalisation structurale porte identiquement, révoque l'hypertrophie langagière dont se soutiennent les avatars du structuralisme. Alors que la prise en compte d'une médiation formalisante congédie la possibilité même de l'immédiateté du phénomène.

Par ailleurs, ces deux postulats imposent à toute description des phénomènes humains deux exigences méthodologiques ; exigences qui prennent acte de la double occurrence de l'humain dans toute anthropologie, et partant de l'inéluctable circularité de cette entreprise. L'homme, en tant qu'il se décrit, intervient en effet deux fois dans

sa description : en tant qu'objet décrit d'une part et en tant que descripteur d'autre part. Le descripteur exploite donc la rationalité même qu'il décrit, d'où le cercle. Or, la rationalité diffractée et médiatisée est en même temps globalisée et positivée par l'interférence des plans et le réinvestissement. Le descripteur n'échappe donc ni à la globalisation ni à la positivation qui occultent le lieu d'explication exclusif et l'ordre spécifique des phénomènes qu'il se donne à dire. Pour parer au globalisme et au positivisme, la TdM prescrit de déconstruire et dépositiver les faits. C'est-à-dire de prendre en compte la multiplicité des raisons culturelles autant que la formalisation implicite qui les médiatise pour rendre les faits humains à leur lieu d'explication exclusif et ne pas négliger leur spécificité culturelle. Par exemple, la constitution du langage comme objet glossologique exclusif oblige le glossologue à distinguer et négliger les effets de l'incidence sur le langage de la raison de l'outil soit l'**écriture**, de la raison sociale : la **langue**, et de la raison juridique : le **discours**. Ces incidences, en effet, imposent à l'ordre du langage les logiques des raisons artistique, sociale et juridique qui, fondées sur d'autres plans, occultent les logiques inhérentes au signe. De la même manière, se donnant pour objet le mode de savoir conceptuel spécifique de l'humain, le glossologue doit prendre en compte l'analyse grammaticale qui le fonde et rendre compte de la **signification** (mise en signe) sous-jacente à la **conceptualisation**.

Les trois derniers postulats de la TdM précisent le procès **bipolaire** et la nature **bifaciale** des quatre raisons, ainsi que la **biaxialité** de l'analyse instantielle et de son réinvestissement performantiel.

Bifacialité

L'homme comme l'animal est capable, sur chacun des plans du savoir, du faire, de l'être et du vouloir, de **perception**, de **motricité**, de **corporéité** et de **pulsion** par quoi il élabore de l'**objet**, du **trajet**, du **sujet**, du **projet**. En outre, par ses facultés de **symbolisation**, d'**instrumentation**, de **spéciation** et de **valorisation**, il est capable d'une association sérielle de ces derniers, telle que de deux termes consécutifs le premier soit pour le second : l'**indice** d'un **sens**, la paire forme alors le **symbole** (plan I) ; le **moyen** d'une **fin**, la paire constitue l'**instrument** (plan II) ; la **sexualité** d'une **génitalité**, la paire constitue l'**espèce** (plan III) ; le **prix** d'un **bien**, la paire constitue alors la **valeur** (plan IV).

L'instance rompt avec les préalables naturels en ceci qu'elle suspend le lien de consécution nécessaire entre les deux termes du symbole, de l'instrument, de l'espèce, et de la valeur. La formalisation, portant indépendamment sur chacun de ces termes, se dédouble alors en deux analyses distinctes. La dualité du symbole, de l'instrument, de l'espèce et de la valeur fonde ainsi la bifacialité de chacune des raisons.

Sur le plan du savoir, l'analyse **phonologique** du son se distingue de l'analyse **sémiologique** du sens. De même, sur les plans du faire, de l'être, et du vouloir on distingue les analyses **mécanologique** et **téléologique** du moyen et de la fin, les analyses **ontologique** et **déontologique** du spécimen et du type, et les analyses **timologique** et **chrématologique** du prix et du bien.

L'indice et le sens sont alors analysés en **signifiant** et **signifié** qui constituent alors les

deux faces du **signe**. Moyen et fin sont analysés en **fabricant** et **fabriqué** qui sont les deux faces de l'**outil**, **génitalité** et **sexualité** sont analysés en **instituant** et **institué**, les deux faces de la **personne** : prix et bien enfin sont analysés en **réglementant** et **réglementé**, les deux faces de la **norme**.

La suspension de la sériation animale instaure en outre entre chacune des analyses indépendantes un lien de réciprocité. L'une en effet fournit le critère qui atteste l'existence des valeurs discriminées par l'autre.

Sur le plan du savoir en particulier, l'analyse du son, dite **phonologique**, est justifiée par l'analyse du sens, dite **sémiologique**, et réciproquement l'analyse sémiologique est justifiée par l'analyse phonologique. Le critère fourni par l'analyse phonologique est appelé la **marque**, le critère fourni par l'analyse sémiologique se nomme la fonction. Ainsi, « la phonologie justifie la sémiologie en lui fournissant une *marque dénotative*⁴ » et la sémiologie réciproquement justifie la phonologie en lui fournissant une *fonction* qui atteste sa *pertinence*.

Biaxialité

Le postulat de biaxialité précise la double modalité qualitative et quantitative de l'analyse. La définition négative des valeurs structurales se fait en effet, de deux manières simultanées et indépendantes : par différenciation et par segmentation.

Qualitative, l'analyse dite **taxinomique** discrimine des identités : valeurs définies de ne pas être ce à quoi elles s'opposent. Quantitative, l'analyse dite **généralive** distingue des unités : valeurs dont la définition est de ne pas être ce sur quoi elles contrastent. Cette double modalité de l'analyse est passible d'une représentation selon deux axes perpendiculaires l'un à l'autre, d'où provient le qualificatif « bi-axial ».

En particulier, pour ne s'en tenir qu'au signe, l'analyse taxinomique du signifié différencie des identités sémiologiques nommées « **sèmes** ». Un exemple d'opposition sémique est celle du « féminin » et du « masculin », identifiable entre les **mots** « une biche » et « un cerf ». Cet exemple, à dessein, comporte un piège qui permet d'illustrer le caractère formel, sans contenu conceptuel, de la définition instantielle : que la biche en effet soit conceptuellement la femelle du cerf, son mâle, grammaticalement ne compte pas. Ce qui importe c'est qu'« une biche », sème féminin, soit opposable à « un cerf », sème masculin, comme aux mots « un pied », « un œil », « un fusil »...

L'analyse généralive du signifié distingue quant à elle les unités sémiologiques que sont les mots. « C'est l'indissociabilité quantitative de la charge sémique qui définit la charge unitaire du mot⁵ ». Ainsi, le décompte formel de la proposition « je lis un texte » distingue deux mots « (je lis) (un texte) » ; un mot verbal et un mot nominal. Le postulat de biaxialité emporte un corollaire : la mise en rapport des axes. Les analyses indépendantes taxinomique et généralive sont en effet susceptibles d'être mises en rapport et d'exercer l'une sur l'autre un contrôle qui fonde une réanalyse par laquelle les identités et les unités discernées en première analyse sont re-classées et re-distribuées.

4. René Jongen, *Quand dire c'est dire*, p. 75.

5 *Ibidem*, p. 168.

Le contrôle de l'analyse générative sur l'analyse taxinomique (de manière imagée : la projection de l'axe génératif sur l'axe taxinomique) a pour effet de limiter l'analyse taxinomique au cadre unitaire d'un segment. C'est le « règne de l'un sur la différence ». Cette limitation a pour effet d'**assimiler** les différences potentiellement repérables en ce segment à une **identité supérieure** qui les subsume au titre de variantes.

Ainsi, les différences sémiologiques entre « je lis », « tu lis », « il lit » (1^{re} pers vs 2^e pers vs 3^e pers) sont réanalysables comme variantes (flexionnelles en l'occurrence) d'une identité supérieure (lire, singulier, présent) nommée **paradigme**.

En revanche le contrôle de l'analyse taxinomique sur l'analyse générative (de manière imagée la projection de l'axe taxinomique sur l'axe génératif) a pour effet de restreindre le compte génératif à un même choix identitaire. C'est le « règne du même sur la pluralité ». Cette restriction identitaire conduit à intégrer les segments bloqués sur une même identité en une unité supérieure qui les associe au titre de constituants.

Ainsi dans la proposition « nos amis lecteurs se passionnent pour la question », la permanence du sème « pluriel » suspend les frontières entre les deux mots « nos amis » et « (les) lecteurs » et les intègre dans une unité supérieure nommée **syntagme**. Si entre les différences subsumées par une identité supérieure s'avèrent des rapports de similarité qui engagent une logique d'assimilation (flexion, dérivation), entre les segments associés en une unité supérieure s'avèrent des rapports de complémentarité qui engagent une logique d'intégration (subordination, coordination).

Bipolarité

La médiation suppose, nous l'avons dit, trois « temps ». Celui des préalables naturels, celui d'une rupture instantielle avec ceux-ci par un recul analytique qui détermine des valeurs abstraites et enfin le temps d'un « retour » performantiel aux préalables naturels. Instance et performance sont dans un rapport dialectique. La performance en effet contredit la définition négative, structurale, des valeurs formelles. Le procès d'acculturation est bipolaire : structure contre conjoncture.

Or, la performance, qui retourne aux préalables naturels, réaménage les valeurs formelles discrétisées par l'instance. On ne sort pas en somme de l'abstraction, mais on s'en débrouille. Si bien que la performance ne peut plus atteindre le symbole, l'instrument, l'espèce et la valeur, dénaturés par la médiation, que sous les espèces du **concept**, du **produit**, de la **convention** et de l'**habilitation**. Ce faisant néanmoins, nos mondes humains adviennent non sans être structurés.

L'analyse instantielle et son réinvestissement performantiel reposent l'une et l'autre sur un critère distinct. La définition des valeurs structurales négatives est fondée sur un critère **immanent** à la raison en cause tandis que leur réaménagement est fondé sur un critère de **référence** à une situation donnée. Le critère immanent de l'analyse implique son impropriété c'est-à-dire son indifférence à l'égard des différences et distinctions conjoncturelles, à laquelle s'oppose la propriété du réinvestissement, c'est-à-dire son adéquation à une conjoncture.

La performance réinvestit la bifacialité de l'analyse instantielle. Sur le plan du savoir, le réinvestissement des analyses phonologique (analyse du son) et sémiologique (analyse du sens) se nomme respectivement **phonétique** et **sémantique**. Et de

la même manière, mécanologie et téléologie (plan II), ontologie et déontologie (plan III), timologie et chrématologie (plan IV) sont réinvesties respectivement en **mécanique** et **téléotique**, **ontique** et **déontique**, **timétique** et **chrématique**.

La performance réinvestit aussi la biaxialité de l'analyse instantielle. Si l'instance nie les choses en les classant et en les dénombrant formellement, la performance en fonction de la conjoncture réaménage, classe et distribue, les identités et les unités structurelles, définissant alors des identités et des unités conjoncturelles. Les identités formelles (ex. : sèmes) sont statutairement polyvalentes (ex. : polysémiques), c'est-à-dire indifférentes à la différence conjoncturelle (ex. : sémantique). Les identités conjoncturelles (ex. : vocables) instaurent l'**équivalence** actuelle de différences formelles (ex. : synonymie). De même les unités formelles (ex. : mot) sont indifférentes (ex. : polyrhémiques) à la pluralité conjoncturelle (ex. : sémantique) alors que les unités conjoncturelles (ex. : terme) instaurent l'**égalité** actuelle d'une pluralité formelle (ex. : autonymie).

Tout autant que l'analyse instantielle, la performance réinvestit la réanalyse. Unités formelles supérieures (ex. : syntagme) et identités formelles supérieures (ex. : paradigme) sont à leur tour réaménagées par re-distribution des unités formelles en des unités conjoncturelles supérieures (ex. : expansion) et élaboration de rapports de complémentarité, et par re-classement des identités formelles en des identités conjoncturelles supérieures (ex. : champ) et élaboration de rapports de similarité.

L'adéquation référentielle, critère du réinvestissement performantiel, s'évalue en fonction des multiples paramètres des situations. Jean Gagnepain réduit leur nombre à quatre : le préalable naturel sur lequel la performance fait retour, mais aussi les agents actifs et passifs de la performance autant que son vecteur. Ils sont pour la seule rhétorique : l'**objet**, mais aussi l'**émetteur**, le **récepteur**, autant que le **vecteur** du message.

Enfin, la définition dialectique du fonctionnement culturel permet de caractériser trois **visées** de réinvestissement conjoncturel, trois manières de savoir, de faire, d'être, de vouloir.

L'une, qui réifie l'impropriété structurale, consiste à subordonner la diversité et la multiplicité conjoncturelles aux seuls partages analytiques. Réduire le monde aux définitions structurales disponibles tel est l'enjeu pour les quatre raisons du signe, de l'outil, de la personne et de la norme, des visées respectivement **mythique**, **magique**, **synallactique** et **ascétique**.

Une autre manière, exocentrique, est de s'employer à résorber l'impropriété structurale de manière à s'ajuster au mieux à la conjoncture. C'est l'ambition qui caractérise une rhétorique **scientifique**, une industrie **empirique**, une politique **anallactique**, et une morale **casuiste**. Enfin une troisième visée de réinvestissement possible est celle qui prend sa propre opération pour référence ; retour sur soi d'un processus qui inscrit dans le produit la récurrence d'une scansion **poétique**, **plastique**, **chorale**, ou **héroïque**.

Les trois derniers postulats qui précisent la systématique culturelle héritent de concepts structuralistes. La TdM pourtant les rénove profondément.

La TdM reprend à son compte la bifacialité du signe saussurien, mais en insistant sur l'efficace nécessairement conjointe des analyses sur chacune des faces ; l'une fournissant à l'autre le critère d'existence des valeurs structurales qu'elle décèle.

Le recours à deux axes pour décrire la double modalité de l'analyse fait écho aux deux axes par lesquels Jakobson signalait les rapports de similarité et de contiguïté repérables dans le langage. Mais, les axes dont use la TdM, outre qu'ils ne sont pas propres à la raison langagière, représentent la dualité d'une fonction plus élémentaire ; les analyses taxinomique et générative définissent minimalement des identités et des unités. Les rapports de similarité et complémentarité procèdent d'une réanalyse dont le principe — la mise en rapport des axes — consiste en un contrôle d'une analyse par l'autre. Le postulat de biaxialité et son corollaire percent ainsi à jour le mécanisme qui fonde les rapports de similarité et de complémentarité ainsi que les logiques de ce qui se ressemble et de ce qui s'assemble.

Sous les vocables instance et performance, la TdM réactive l'opposition déjà présente chez Saussure entre la Langue : système de valeurs formelles et la Parole : actualisation de la virtualité de la Langue. Instance et performance dialectiquement s'opposent ; structure contre conjoncture, critère de définition immanent des valeurs formelles contre le critère référentiel de leur réaménagement. Toutefois, pour la TdM, la conjoncture ne consiste pas comme chez Saussure en l'actualisation d'un virtuel, mais dans le réaménagement contradictoire et simultané de l'instance. L'originalité de la TdM est d'inscrire la dialectique instance/performance au cœur du comportement culturel humain. La structure en effet, loin de se réduire à une formalisation savante et théorique, est une faculté de discrimination et de distinction abstraite, situable, en termes neurologiques, dans le cerveau humain.

Au structuralisme, la TdM ajoute moins la distinction des faces, des axes et des pôles, que la précision du rapport qu'ils entretiennent. Si la TdM précise ces concepts, son originalité est de postuler et de vérifier expérimentalement leur pertinence sur chacun des plans fondateurs du vivant.

Nous croyons enfin à l'opportunité d'exploiter le modèle médiationniste au droit de l'architecture.

3. Architecture

Vouloir instruire, dans le cadre de la TdM, une description de la systématique architecturale suppose d'assigner à celle-ci une place parmi les plans et les pôles du modèle médiationniste. Gagnepain, dans le « du vouloir dire I », illustrant l'interférence des plans que prévoit le modèle, fournit une définition de ce qu'il appelle la **tectonique**. Nous y reconnaissons l'architecture ; la tectonique désigne en effet la production de l'*habitat*. On retrouve, par ailleurs, dans la définition de la tectonique l'indication heideggérienne de l'architecture comme faire-être.

Située sur le plan de l'outil, la tectonique appartient en effet à un secteur de l'industrie nommé schématique dont le produit est le *schéma*. Celle-ci compte deux membres : le *vêtement* qui produit de l'*habit* et la *tectonique* qui produit de l'*habitat*. « Nous parlons (...) ; de schématique, pour désigner cette production d'être — car l'être une fois décentré est aussi une activité — qu'on nomme ailleurs l'*habit* ou l'*habitat* (...)»⁶ La schématique strictement définie est l'*industrie* [soit la performance qui s'oppose à l'instance technique, qui prend pour *trajet* (un des quatre paramètres conjoncturels) l'être corporel « *tant de nature que de culture* » de la Personne.

Au mot « tectonique » nous préférons celui d'« architecture » et conviendrons de substituer le premier par le second. Cela pour une raison de distribution terminologique : le mot « tectonique » convient mieux, comme on le verra plus loin, au versant « constructif » de l'architecture. Au mot « habitat » nous substituerons le mot « lieu ». Cela par fidélité à la tradition phénoménologique. Nous posons alors, faisant nôtre la définition de Jean Gagnepain, que l'architecture est la projection industrielle de la raison de l'outil sur le plan de l'être et que son produit, modalité du schéma, est le lieu.

L'architecture, si l'on s'en tient à cette définition, ne relève pas d'une raison unique, mais bien de deux raisons distinctes. C'est dire qu'il n'y a pas, à l'instar de l'écriture, de pathologie spécifiquement architecturale. Si des troubles de l'habitation surviennent⁷, ils sont soit le symptôme performantiel d'un défaut de l'analyse technique (atechnie), soit la manifestation déplacée d'un fonctionnement pathologique sur le plan de l'être. Il importe toutefois d'insister sur ce point que l'être de la personne n'intervient qu'au titre de paramètre du réinvestissement industriel. « Le corps lui-même du sujet ou de la personne n'est pas présent dans l'investissement d'une forme dont il réaménage en tant que trajet la structure, sans en gommer jamais la spécificité.⁸ ». L'architecture relève donc en première instance d'une formalisation technique. S'il va de soi que prenant pour trajet l'être corporel du sujet et de la personne, l'architecture est l'écriture des civilisations, qu'elle en inscrit matériellement les partages ethniques et politiques, les divisions en classes et métiers, il faut en revanche voir que l'implicite

6. Jean Gagnepain, *Du vouloir dire I*, p. 175.

7. Nous ne disposons d'aucune validation clinique de ce fait, et le déduisons simplement du modèle. Le fait est avéré pour l'écriture : qui sait parler mais ne sait écrire ni lire, ne sait s'habiller, ni se maquiller...

8. *Ibidem*, p.195.

qui en fonde la logique propre n'est pas la personne (d'où son inadéquation foncière). Le lieu d'explication des logiques proprement architecturales est le plan de l'outil. Le champ architectural constitue, comme le dit Gagnepain à propos de l'écriture, un « sous-chapitre de l'ergologie ».

Déconstruction

La définition de l'architecture formulée dans les termes du modèle médiationniste fournit d'emblée son lieu d'explication exclusif : la raison de l'outil en tant qu'elle se projette sur le plan de l'être. Il faut néanmoins pour en décrire les mécanismes propres relever l'exigence méthodologique de déconstruction qu'une telle définition de l'architecture impose. Il s'agit en effet d'indiquer les multiples interférences d'autres raisons avec l'industrie architecturale, de manière à nous défaire du globalisme qu'elles suscitent et que trahissent, dans notre langue, les nombreuses acceptions du mot architecture : champ conceptuel, produits concrets, discipline artistique, organisation structurée, titre honorifique (la [grande !] architecture).

Si l'architecture procède du nouage entre le plan du faire et celui de l'être, le plan du savoir et la raison langagière n'interviennent en rien dans la systématique propre de l'architecture. C'est dire que les résistances grammaticales dont la rhétorique fait l'épreuve sont autres, distinctes de celles, techniques, qu'éprouve l'industrie architecturale. Aucun symbole, aucun signe ni concept, n'est en cause en architecture ni dans son élaboration ni dans sa fréquentation ; bâtir (ou habiter) n'est pas concevoir. L'architecture relève d'un *tropos*, d'une agilité, d'une dextérité singulière non du *logos*. En cela, Jean Gagnepain a raison de dénoncer la prétention des architectes à s'arroger le titre de « concepteur ».

En revanche, le langage se mêle au plein exercice de l'architecture en tant que notre habitat est nommé, mais aussi expliqué ou raconté. Nous n'habitons pas sans dire. La raison langagière de manière incidente porte sur l'architecture l'ordre de conceptions dont le propos, scientifique ou idéologique, constitue une *théorie d'architecture*.

Atteindre le lieu propre de l'architecture suppose dès lors, c'est une première consigne méthodologique, de négliger ce qui se produit de langagier dans son aperception globale : toponymie et *théorie d'architecture*. C'est pour d'autres motifs, le mouvement même de la phénoménologie. En venir à l'architecture en propre suppose nécessairement, une mise en suspend du savoir en quoi consiste l'épochè phénoménologique. Ce faisant toutefois nous n'atteignons pas à une conscience pré-réflexive — on ne sort pas de l'abstraction —, mais bien à d'autres raisons, silencieuses, de l'humain.

Il convient aussi, pour mieux s'en défaire, de ne pas confondre l'industrie architecturale avec sa reprise ethnico/politique ; de ne pas confondre les opérations de son élaboration avec l'arbitraire de son appropriation ou la convention de son partage qui surimposent à l'architecture la définition de frontières *stylistiques*. Il ne faut pas confondre en somme l'architecture avec les *styles d'architecture* qui scandent l'histoire des peuples.

Manière de bâtir et manière d'habiter sont les objets d'une socio-artistique dont le relevé

des emprunts et des rémanences stylistiques, bien qu'inévitablement fondé sur des logiques (d'assimilation pour l'essentiel) architecturales occulte par l'analyse sociale qu'il opère, le lieu d'explication propre de l'architecture et partant les logiques qui s'y fondent. À nouveau, l'étude des mécanismes architecturaux suppose de tenir pour indifférente l'appartenance de l'architecture à une civilisation donnée et à négliger la question du style d'architecture.

S'il convient méthodologiquement de déprendre l'architecture des effets du langage et des contingences de l'histoire, il faut aussi la détacher de l'incidence de la raison juridique sur son industrie ; soit le démêler de l'architecture avec le vouloir et la norme, que nous nommons le *projet d'architecture*. En première instance, la question du projet d'architecture est en effet celle de la *légitimité* des décisions prises à son endroit. Elle engage la médiation d'une analyse de la valeur de l'architecture, de son « prix » et de son « bien ».

Nous renonçons dès lors à l'usage qui désigne par « architecture » la discipline réglée qui décide des lieux. Cette discipline pourtant est le lieu même de l'architecte, de celui du moins à qui il revient non pas d'exécuter ou d'exploiter effectivement les lieux, mais d'en estimer préalablement la légitimité. L'architecte est un « homme de droit » ; sa performance est essentiellement juridique : respecter, déjouer, sublimer (selon la visée) les règles de l'habitat.

Il les promulgue aussi quelque fois. La longue tradition des traités ou manifestes d'architecture, genres littéraires où dominant l'injonction et la prescription, en témoigne. Pourtant, dire l'architecture en son exclusivité, oblige à rompre avec cette tradition. L'assignation de l'architecture sur le plan du faire impose de suspendre ce qui s'y mêle de *projet d'architecture*, d'éthique et de morale.

L'architecture, enfin, comme membre de la schématique, se distingue d'autres industries. Comme la **déictique** qui nomme l'incidence industrielle de l'outil sur le symbole (préalable naturel sur le plan du savoir) dont le produit est le **signal**. À l'évidence de nombreux ouvrages d'architecture se font, sans d'ailleurs que cela soit accessoire, porteur de signal (représentation), et même à l'occasion signal d'architecture. Mais, il faut se garder, comme le dit Gagnepain, de réduire, à la manière d'une sémiotique, les faits d'architecture à des signaux. Interférence entre les plans du faire et de l'être, l'architecture n'a pas vocation à produire des images, mais à appareiller le corps naturel du sujet et social de la personne.

En revanche, le *dessin d'architecture* est une industrie déictique. Si l'architecture est à la personne ce que l'écriture est au signe, le *dessin d'architecture* est l'écriture de l'architecture. Écriture d'une affinité particulière avec son « objet » (plus que l'écriture et le langage) car l'instance technique dont elle relève est celle-là même à laquelle l'architecture échoit. Le *dessin d'architecture* est le médiateur privilégié de la *composition d'architecture*, où *dessein (projet d'architecture) et dessin (écriture qui en diffère l'exécution et l'exploitation effective) se mêlent* depuis que, historiquement, l'architecte, dans nos contrées, se tient à distance de la fabrication effective des lieux et en est comme « l'écrivain ». A l'instar de l'écriture à l'égard du langage, le dessin d'architecture constitue une analyse déplacée de l'architecture qui porte l'architecte,

plus qu'un autre, à en pressentir la systématique propre.

Si enfin la définition de l'architecture comme performance artistique la distingue des théories d'architecture, du projet d'architecture, du *style d'architecture*, du dessin d'architecture, elle recouvre par ailleurs autant l'*architecture d'intérieur*, que l'*architecture civile*, l'*architecture des jardins* ou l'*architecture navale*. On conviendra en effet de la généralité de la définition et de l'extension du champ d'investigation qu'elle inaugure. La chambre, l'édifice, la ville, le paysage, mais aussi les moyens de transport sont autant de modalités d'habitat qui pour ressortir socialement à des métiers distincts (plan III) n'en sont pas moins, comme le sonnet, la nouvelle, le roman ou l'article scientifique, tributaires d'un même procès dialectique interférant.

Dépositivation

L'exigence de dépositivation impose pour expliquer l'architecture de tenir compte de la formalisation implicite qui fonde et détermine son exercice. L'architecture, industrie singulière, échoit en effet à l'analyse d'une instance technique.

Du point de la consistance avérée des lieux, de leur fréquentation effective, les opérations positives et référentielles de l'industrie architecturale — spécification, ordonnancement, affectation, implantation — occultent l'analyse formelle. Son efficace ne se laisse pas saisir sinon sous la forme de résistances qui s'opposent à la *composition* et dont l'architecte à sa table à dessin fait l'épreuve. Ou encore dans certains cas limites : la fréquentation dés-abusée de ruines, produits déchus dont la dés-hérence et la dés-affectation réifient l'impropriété structurale et livrent à vif les valeurs formelles de l'architecture.

La seule parade au positivisme est l'exploitation des termes du modèle médiationniste. Le modèle explicite l'implicite et nous livre le critère de définition immanent, le statut formel et structural, des valeurs implicites que l'industrie architecturale réaménage.

Dès lors, dépositiver les faits architecturaux, après les avoir déconstruit, suppose de se déprendre de leur positivités pour envisager les valeurs implicites qui les fondent ; valeurs formelles : vidées de toute substance, structurales : définies par négation, et impropres : indifférentes à la diversité et à la multiplicité conjoncturelles.

Faces

Mais, il faut encore préciser les moyens et les fins spécifiques de l'architecture. Comme industrie, l'architecture participe en effet du procès d'acculturation de l'instrument, c'est-à-dire du traitement animal du moyen et de la fin.

Le modèle médiationniste sur la bifacialité spécifique de l'architecture reste silencieux. Si la distinction et l'interférence des plans permettent de définir l'architecture comme faire-être, définition partagée avec le vêtement, aucun postulat ne dit quels sont les moyens et fins propres de l'architecture.

Cette précision méthodologiquement pourtant est décisive. Fournir conjointement le moyen et la fin de l'architecture c'est en effet indiquer les deux faces auxquelles l'analyse s'applique et sur lesquelles elle se dédouble en deux analyses indépendantes qui se justifient mutuellement.

Il faut insister sur ce point : « Chacune de ces identités (valeurs oppositives) signifiées n'existe que dans la mesure ou une marque phonologique la justifie⁹. » Le critère *d'existence* d'une identité signifiée est sa dénotation par une marque phonologique et « le critère d'existence d'une opposition phonologique réside dans la pertinence de celle-ci pour une fonction sémiologique¹⁰ ». Il en va donc de la nature et du critère d'existence des valeurs structurales. Sans la donne initiale du moyen et de la fin de l'architecture aucune description de ses structures n'est possible.

Sur ce point nous trancherons en courant le risque d'un départ partial. Et ce dans le sens qu'indique Heidegger et qu'à son tour Gagnepain développe : l'habitat, les lieux remplissent cet office, de ménager, au revers de la matière édifiée, une place à l'habitation, une *chôra* dit Gagnepain.

Pour parer aux manques du modèle, nous faisons l'hypothèse que l'architecture, prenant l'être corporel du sujet et de la personne pour trajet de son industrie, a pour fin de le situer par le moyen d'une construction ; construction et situation sont le moyen et la fin de l'architecture.

Nous conviendrons en outre d'une définition de la construction et de la situation susceptible d'être partagée par l'animal et par l'homme. La construction est ce trajet particulier, qui consiste à façonner la matière de son environnement. La situation, le trajet qui consiste à adapter son corps actif (corps acculturé historiquement chez l'homme), ses séjours, ses parcours, à un environnement. L'instrumentation de ces trajets constitue, dirons-nous, le milieu (animal), préalable naturel spécifique à l'industrie architecturale.

Forts de ces préalables méthodologiques nous abordons enfin aux valeurs oppositives et contrastives et aux logiques d'assimilation et d'intégration que l'architecture mobilise implicitement et explicitement.

Nous renonçons toutefois à décrire l'architecture en termes d'analyse **mécanologique** et **téléologique**, de **dispositif** et d'**utilité**, de **matériaux** et **engins**, de **tâche** et de **machine**. La fin singulière de l'architecture : situer la personne par le moyen d'une construction, engage à nuancer le vocabulaire de l'ergologie mis au point par Gagnepain. Pour mieux accorder les mots à son geste, mais aussi pour produire dans le lexique architectural l'ordre qu'impose le modèle médiationniste. L'enjeu des deux prochains chapitres est donc double. D'une part, exploiter au droit de l'architecture le postulat de biaxialité et d'autre part sans remettre en cause son essence ergologique, fixer un vocabulaire adéquat à son industrie.

9. René Jongen, *Quand dire c'est dire*, p.73

10. *Ibidem*, p.75. Nous soulignons.

4. Structure

[Odette Swan enviait] « (...) à Mme Verdurin (bien qu'elle ne désespérât pas d'avoir elle-même à une si grande école fini par les apprendre) ces arts auxquels la Patronne attachait une telle importance bien qu'ils ne fassent que nuancer l'inexistant, sculpter le vide, et soient à proprement parler les arts du néant : l'art (pour une maîtresse de maison) de savoir "réunir", de s'entendre à grouper, de mettre en valeur, de "s'effacer", de servir de trait d'union¹¹. »

Du point de l'instance, l'analyse suspend le rapport instrumental de conséquence nécessaire entre la construction et la situation. L'une et l'autre alors s'analysent indépendamment au titre de fabriquant et de fabriqué.

L'analyse téléologique qui porte sur les états et les limites de la situation nous la dirons « topologique ». L'analyse de la construction susceptible de fournir le critère d'existence des valeurs topologiques est dite « géométrique » ; elle porte sur la façon et les contours de la construction.

L'analyse géométrique fournit la *configuration* (dispositif) qui atteste l'existence des valeurs oppositives que discrimine l'analyse topologique. En retour, l'analyse topologique fournit la *spatialité* (utilité) comme critère d'existence des valeurs géométriques. Qui pratique le *dessin* et le *projet d'architecture* peut entendre cette réciprocité, s'il considère, l'oscillation de la conscience au travail dont les décisions quant à la construction ne s'arrêtent qu'eu égard à la *spatialité* qu'elle délivre et réciproquement, dont l'assentiment envers une situation dépend de la *configuration des lieux*.

Cette justification réciproque entraîne méthodologiquement que faire le relevé des distinctions actives sur l'une ou l'autre face c'est toujours, en creux, rendre compte des oppositions et contrastes opérant sur l'autre. Aussi, exhiber une valeur géométrique n'ira pas sans rapporter les valeurs topologiques qui l'attestent, et *vice et versa*.

Il importe toutefois d'insister avec Gagnepain sur l'indépendance des deux analyses, géométriques et topologiques : « du fait que les deux analyses mutuellement se justifient, il ne découle évidemment pas que l'autonomie des structures soit en cause. Marque (ici *configuration*) et fonction (ici *spatialité*) ressortissent au seul domaine qu'elles instaurent et c'est pur hasard s'il arrive qu'elles coïncident¹² ». Il n'y a pas d'effet mécanique d'une face sur l'autre, mais bien opportunité de l'une quant à l'autre.

L'analyse géométrique discrimine par différenciation des identités que nous nommerons *formats* (matériaux) et des unités que nous nommerons *fragments* (engins). L'analyse topologique différencie des *postures* (tâches) et segmente en unités que nous nommons *positions* (machines). La définition des formats, fragments, *postures* et positions est structurale. Formats et postures, valeurs taxinomiques, ne valent que par opposition à tout ce qu'ils ne sont pas; fragments et positions, valeurs génératives, ne valent que par contraste sur ce qu'ils ne sont pas. Ces valeurs sont en

11. Marcel Proust, *A l'ombre des jeunes filles en fleurs*, bibliothèque de la Pléiade, Gallimard, 1954, p. 601.

12. Jean Gagnepain, *Du vouloir dire I*, p. 32.

autre impropres, indifférentes aux différences et aux distinctions conjoncturelles.

Pour fixer ces notions, nous produisons ci-dessous en guise d'exemples quelques configurations architecturales qui ont le bénéfice d'offrir des oppositions et des contrastes patents. Les valeurs oppositives et contrastives qu'ils accusent ne valent que dans les frontières du dessin convoqué. Il ne s'agit pas ici de rendre compte des valeurs pertinentes dans un système socialement déterminé, comme l'est une langue, mais plutôt d'éprouver sur des exemples simplifiés, la biaxialité des analyses géométrique et topologique, ainsi que leur indépendance et leur réciprocity. Pour mieux saisir, par ailleurs, l'impropriété des valeurs techniques, ces exemples de lieux sont délibérément abstraits de tout environnement. La plupart du temps, ils ne se laissent pas affecter, par un usage courant tant leur configuration est inhabituelle. Leurs représentations sont des projections droites ; qu'ils s'agissent de plans ou de coupes importe peu.

Pour distinguer, dans le propos, les valeurs géométriques des valeurs topologiques, nous notons en **gras** les premières et en *italique* les secondes.

Analyse taxinomique

On verra que l'analyse géométrique taxinomique porte sur les **inflexions**, les **dimensions**, et les **écarts** qu'affecte la construction et que, sur l'autre face, l'analyse taxinomique topologique fait valoir des oppositions qui caractérisent les *orientations*, les *distances*, et *l'emprise* de la situation.

Inflexion, *Orientation*

La première illustration (fig.1.) enregistre l'opposition géométrique entre les inflexions **droites** et **courbes**. Leur opposition est pertinente eu égard aux *orientations* différentes que ses fragments droits et courbes dénotent. Si la courbe en effet *concentre*, adresse au centre de sa courbure, le droit adresse spatialement à une *di-recti-on*.

En particulier un fragment plié, mais droit par ailleurs, comme le coin ci-contre (fig.2), dénote une *concentration* sans cesser de dénoter des *directions*. Un pli est une discontinuité locale de *l'inflexion*, une courbure « ponctuelle ».

Dimensions, *Distances*

Autant que les **inflexions**, les **dimensions** de la construction importent en architecture. L'analyse discrétise les fragments en valeurs dimensionnelles opposables. Ce qui est « grand » s'oppose au « petit », le « long » n'est pas le « court », l'« épais » diffère du « mince » (fig.3). Ces oppositions, à nouveau, sont justifiées par l'analyse topologique. Par exemple : ce qui est « long » dénote pleinement une *direction* ce qui est court dissipe toute *direction*.

Mais par réciprocity, l'analyse dimensionnelle permet d'éclairer un autre régime de différence topologique : les *distances*. Car, les oppositions géométriques : long <> court, mince <> épais sont aussi pertinentes en ce qu'elles permettent

d'opposer des positions proches et lointaines. Le fragment est ici convoqué en tant qu'il fait barrage et met hors de portée certaines positions par rapport à d'autres si bien que l'on peut apprécier leur éloignement.

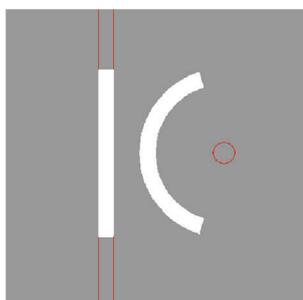


fig. 1

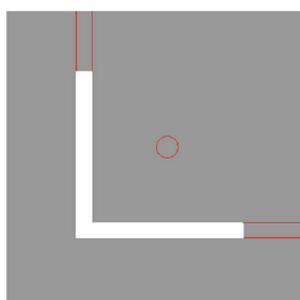


fig. 2



fig. 3

Écarts, *Emprise*

La construction présente aussi des **écarts** tels que les valeurs ouvert et fermé soient opposables. L'**ouverture** caractérise la présence d'un écart, la **fermeture** en caractérise l'absence. Ces écarts peuvent se spécifier comme des trous, des intervalles ou des angles selon que l'écart à lieu au sein d'un **fragment**, entre **fragments** (fig.4a), entre deux bras d'un **dispositif** plié ou recourbé (fig.4b), entre des termes croisés (fig.4c). Or, si l'opposition ouvert:fermé a quelque pertinence, c'est qu'elle permet entre autres de rendre compte d'oppositions topologiques telles que dehors <> dedans, intérieur <> extérieur. Dedans et dehors sont les deux termes opposés qui qualifient l'*emprise* à laquelle une situation est soumise. Ainsi nommons-nous l'identité topologique qui s'éprouve au revers de la **fermeture** et de l'**ouverture** géométrique et va de la *contention* à l'*expulsion*. En particulier, le « coin », déjà évoqué, dénote simultanément deux positions dont les postures diffèrent : en *dehors* et en *dedans*.



fig. 4a



fig. 4b

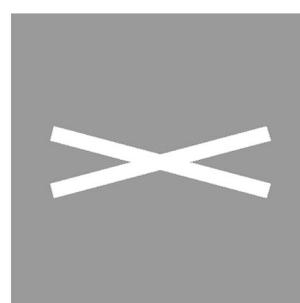


fig. 4c

Nous avons isolé des différences géométriques justifiées par des spatialités. En vertu de la réciprocité des faces, nous avons, en relevant des différences géométriques, obtenu en retour une taxinomie topologique. Cette approche par paire, qui nous a paru commode pour l'exposé, pourrait laisser croire à une relation de cause à effet entre **inflexion** et *orientation*, **dimension** et *distance*, **écart** et *emprise*. À tort, car les valeurs taxinomiques que nous avons rencontrées sont l'effet d'analyses réciproques,

mais indépendantes. Par exemple, la présence d'un **écart** dans tel fragment pourra dénoter une *direction* et augmenter les **dimensions** de tel autre en augmenter ou en diminuer l'*emprise*.

Analyse générative

L'unité du **fragment** se fonde sur l'aperception conjointe d'une **étendue** de matière cohérente et de son **bord**. **Bord et étendue** forment un couple contrastif. Tel fragment peut-être perçu alternativement comme une étendue bordée ou comme le bord d'une étendue. En somme le bord d'un fragment est un fragment. Si un fragment est dénombrable, on peut aussi en dénombrer les bords. Ainsi cet emboîtement que suggère R. Lavendhomme. Un point est le bord d'une ligne, une ligne est le bord d'une surface, une surface est le bord d'un volume. D'où cette règle : pour faire bord, un fragment doit être d'une dimension inférieure à l'étendue bordée.

À revers, on dénombre des *positions* auxquelles le corps se restreint. Elles se fondent sur le contraste entre un *là* et un *ailleurs*.

Pour exemple, référons-nous au dessin ci-contre d'un fragment élémentaire. Si le nombre de fragments s'arrête à un, il dénote en revanche au moins deux *positions*. Il fournit en outre l'occasion d'appréhender l'indépendance des deux analyses ; la somme des décomptes géométrique et topologique ne coïncide pas. Le tableau ci-dessous présente les traits recueillis.

<i>Analyse</i>	géométrique	<i>topologique</i>
	<u>Format</u>	<u>Posture</u>
	Inflexion droit : courbe	Orientation di-rection : concentration
Qualités	Dimension long : court, épais : mince	Distance proximité : éloignement
	Ecart fermé:ouvert	Emprise intérieurité : extériorité
	<u>Fragments</u>	<u>Positions</u>
Unités	étendue/bord	là/ailleurs

Ré-analyse

Il reste encore à considérer le principe du « rapport des axes ». La glossologie, seule science médiationniste ayant déployé suffisamment loin les effets de ce principe, nous fournit l'exemple de sa complète articulation. Les développements à suivre s'inspirent largement de l'ouvrage « Quand dire c'est dire » de René Jongen.

Le principe du « rapport des axes », postule une réanalyse qui tient au contrôle d'une analyse sur l'autre. En d'autres termes, il postule l'existence d'un effet de l'analyse générative sur les distinctions taxinomiques, et réciproquement de l'analyse taxinomique sur le compte génératif. Nous en rappelons ci-dessous le mécanisme appliqué au signifié.

La réanalyse du signifié distingue des identités et des unités de rangs supérieurs, nommées respectivement *paradigmes* et *syntagmes*. Le paradigme assimile sous une même identité catégorielle, un ensemble de différences (sèmes) saisies comme des *variations* occasionnelles. Le *syntagme* intègre une pluralité de segments (mots) noués dans des rapports de *complémentarité*.

Paradigme et *syntagme* sont les fruits de mécanismes inverses : contrôle de l'analyse générative sur les oppositions taxinomiques (« règne de l'un sur le différent ») pour le premier, contrôle de l'analyse taxinomique sur le compte génératif (« règne de l'identique sur le pluriel ») pour le second. C'est en effet dans le cadre unitaire d'un mot (effet de l'analyse générative) que des différences opposables sont ré-analysées en variantes d'une identité supérieure (assimilation). Et inversement, c'est la prégnance d'un même choix sémique (effet de l'analyse taxinomique) sur une pluralité de mot qui en suspend le compte au profit d'une unité supérieure (intégration). Le paradigme, qui reclasse les sèmes et y fait poindre des rapports de similarité, engage une logique d'assimilation (d'inclusion). Le syntagme qui redistribue les mots et les noues dans des rapports de complémentarité engage une logique d'intégration.

D'une part, ce qui assimile, dans le cadre d'un fragment, une diversité de format au titre de variation partielle, nous le nommons « **figure** ». Nous nommons « *exposition* » son pendant topologique, soit ce qui dans le cadre unitaire d'une position, assimile diverses postures au titre de variations partielles. **Figure** et *exposition* instaurent entre les différences qu'elles subsument des rapports de similarité.

D'autre part, ce qui par la permanence d'une même identité géométrique intègre une pluralité de fragments, nous le nommons « **dispositif** ». Le **dispositif** a son pendant topologique qui consiste, par la permanence d'une même posture, à dépluraliser des *positions* au profit d'une *position de rang supérieur*. Nous parlerons s'agissant d'unités topologiques supérieures, d'« *extensions* ».

Le règne de l'un

Attardons-nous sur le versant matériel du lieu. La réanalyse assimile des « cas » qui s'apparentent par le nombre de **bords** qu'ils accusent, leurs **inflexions** (droite, courbes ou plis), leurs **dimensions** et leurs **écarts**. Elle exemplifie de ce fait un genre, une espèce. Une taxinomie géométrique de second ordre se laisse alors conduire.

Prenons, à titre de premier exemple, les identités géométriques opposables que sont le bloc, la plaque et la barre. Nous empruntons cette taxinomie élémentaire à H. van der Laan. Le trait qui permet de les opposer est le nombre de dimensions significatives. En effet, si le bloc présente trois dimensions d'un même ordre de grandeur, la plaque ne présente plus que deux dimensions significatives et la barre, une seule. Ces oppositions sont attestées par les orientations différentes que ces configurations délivrent.

Or, si l'on considère cette fois le bloc, la plaque, et la barre, comme les états possibles d'un fragment (règne de l'un) on verra que leurs différences se laissent interpréter comme les « cas » d'une identité qui subsume leurs différentes identités : le parallélépipède rectangle.

Il est à ce titre une **figure** qui se caractérise par six bords parallèles deux à deux formant douze arêtes perpendiculaires les unes aux autres, et s'oppose donc à toute figure courbe, comptant un nombre supérieur ou inférieur de bords, etc.

Une **figure**, ou une *exposition* emporte donc la série de « cas » qui lui sont assimilés au titre de variations partielles. Ces « cas » peuvent s'indiquer soit comme des flexions soit comme des dérivations, selon que le type de la figure reste inchangé malgré la variation de ces constituants (le bloc, la plaque, la barre sont des **flexions** dimensionnelles du parallélépipède) ou selon que celle-ci fournisse la racine commune à diverses figures apparentées sans hiérarchie¹³.

Ci-dessous, quelques flexions d'un contour carré (fig.6). On pourra aussi y voir réciproquement les flexions d'une exposition que nous nommons *l'enclos*, de la contention complète jusqu'à une presque déprise. Et plus bas, quelques figures dérivées du coin (fig.7).

13. « Il y a dérivation quand l'un quelconque des constituants d'une unité devient l'invariant d'une substitution non limitée de sèmes apparentant des mots sans créer synchroniquement aucune hiérarchie entre eux. Il y a flexion, au contraire, lorsque le type reste constant sous la variation limitée de tous les constituants de l'unité. » Jean Gagnepain J., *Du Vouloir dire I*, p. 51.

Des raisons du lieu

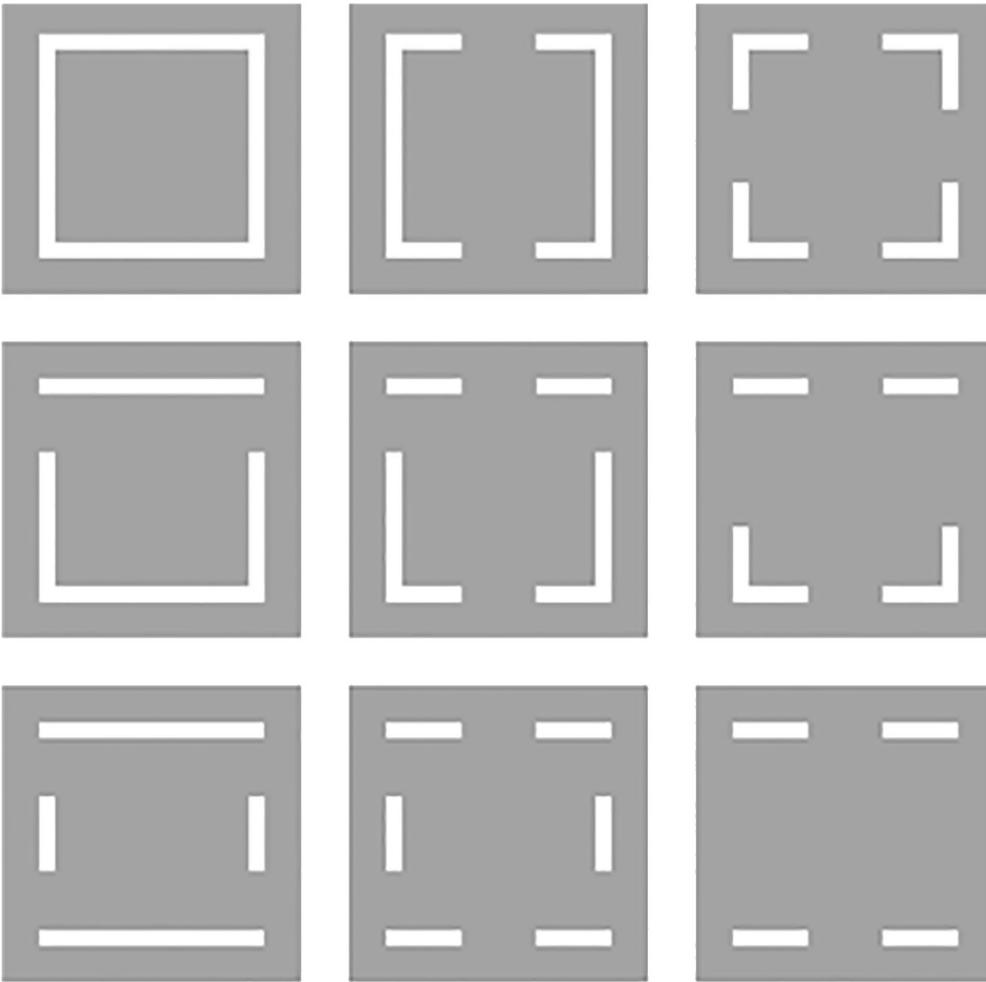
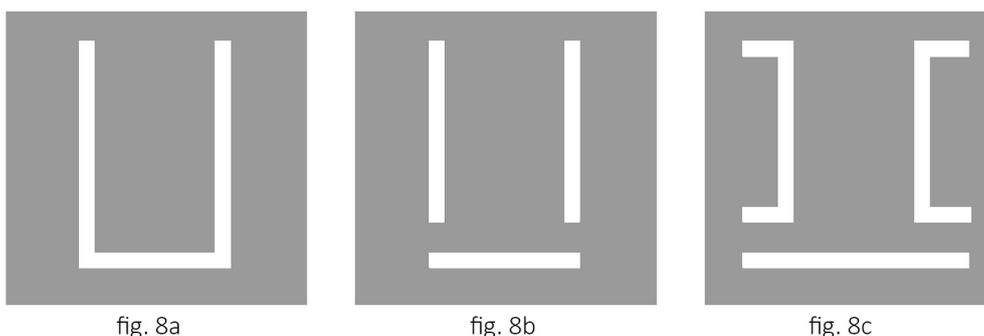


fig. 6



On peut aussi considérer la *niche, exposition* caractérisée par un dedans adressé au dehors selon une direction principale (fig.8). Les deux premières vignettes ci-dessous enregistrent une flexion de la *niche*, la troisième présente une exposition identique à celle de la deuxième, seule la *configuration* a changé qui dénote des positions supplémentaires. Ceci à nouveau montre l'indépendance des deux analyses géométrique et topologique.



Il importe en particulier de remarquer que l'ensemble des *flexions* d'une **figure** fonde un rapport de proportionnalité : telle flexion a1 est à la flexion a2 d'une figure A ce que la flexion b1 est à la flexion b2 d'une figure B. Ou encore au sein des flexions d'une figure A : telle flexion a1 (fig.9a) et à une flexion a2 (fig.9a) ce que la flexion a2 est à la flexion a3 (fig.9c).

Ce rapport de proportion qu'entretiennent les termes assimilés fournit en outre l'occasion d'une transcription arithmétique. Par exemple (fig.9) : $a1/a2=a2/a3=1/2$. Les théories de la mesure qui ont émaillé l'histoire de l'architecture s'appuient sur cette disposition à la proportionnalité et donc sur la logique d'assimilation qui la soutient.

De même, les *dérivations* d'une figure fondent entre les différents cas des rapports que l'on peut décrire comme des transformations au sens mathématique. Si l'on veut bien se référer aux dérivations du coin ci-dessus, on verra qu'entre l'une et l'autre des deux premières figures on peut décrire une inversion¹⁴ et que tout autant les quatre coins qui les composent entretiennent des relations de réflexion, de symétrie. À nouveau, il importe d'insister sur le fait que ces transformations, inversions ou réflexions, ne se laissent saisir qu'au travers des rapports de similarité qu'engage la figure.

Il en va de même des expositions qui peuvent se nuancer en modulant leurs orientations, leurs distances, ou leur emprise, mais aussi s'inverser, se renverser, se déverser. Ainsi, se déplacer d'un lieu à un autre, changer de position, c'est « transformer » son exposition — le proche devenant lointain, le dehors un dedans, la direction une concentration — en une sorte de battement.

La **figure** et l'**exposition** engendrent un éventail de déformations et de transformations qui fonde la malléabilité, la plasticité géométrique de la

14. Cette relation particulière entre la croix et le carré a déjà fait l'objet d'une étude d'Olivier Masson.

construction et une variabilité topologique des situations semblable à une pulsation.



fig. 9a

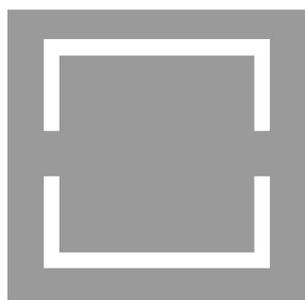


fig. 9b



fig. 9c



fig. 10

Le règne du même

Le règne du même consiste en la permanence d'un même choix identitaire géométrique ou topologique sur plusieurs fragments ou positions. L'intégration se fonde sur le *blocage* des fragments (resp. positions) constituant le dispositif (resp. l'extension) sur une, voir plusieurs, identités. C'est ce « choix » commun qui engage leur complémentarité. En revanche, l'absence de toute restriction commune conduit à un dépôt autonome (fig.10) ; le compte des fragments n'est pas suspendu, aucune complémentarité ne les entretient.

Les modalités d'intégration sont *a priori* nombreuses et leur recueil systématique relève d'un travail spécifique. Comme il importe ici de comprendre le mécanisme du « règne du même », nous en avons identifié quelques-unes, simples et d'usage courant. Pour permettre l'appréhension de la solidarité intégrative, nous avons

produit des exemples tels qu'à chaque fois une unité est exclue de l'unité supérieure. Le motif d'exclusion est une dérogation à la règle fondatrice. Pour s'en convaincre, il suffit de compter par « élément » puis de re-compter par « partie ».

Attardons-nous quelque peu sur le versant matériel du lieu. Les constituants d'un dispositif peuvent s'associer de diverses façons.

— par amalgame, soit par la suppression de tout écart. C'est le degré zéro du dispositif, les fragments s'interpénètrent et sont alors indissociables (fig.11) et font un par continuité. Si bien que la réduction de l'écart entre deux fragments conduit toujours à une forme fragile d'accouplement.

— par alignement ou co-linéation, les fragments « s'accordent » par la persévérance d'une même **inflexion** (fig. 12a) ou par leur participation à la même inflexion, droite (fig. 12 b) ou courbe (fig.12c)



fig. 11

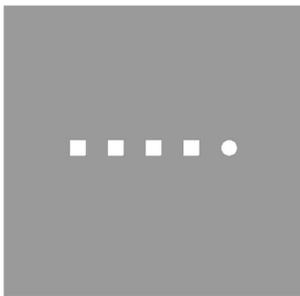


fig. 12a



fig. 12b

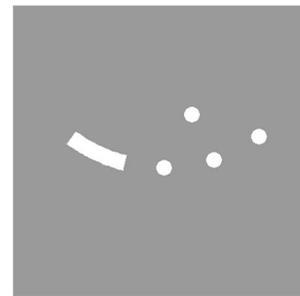


fig. 12c

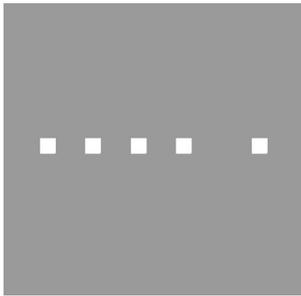


fig. 13a



fig. 13b



fig. 13c

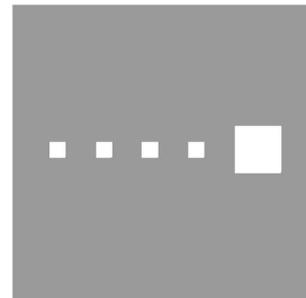


fig. 14

- par la persévérance d'un même **écart** ; équidistance (fig.13a), parallélisme (fig. 13 b) et (fig.13b)
- par une co-mensurabilité des termes (fig. 14).

Passons à présent à la réanalyse topologique. L'extension, unité topologique supérieure, intègre pour sa part une pluralité de positions soumises à une même identité topologique. Les positions peuvent donc s'associer

- par le blocage de positions sur une même *orientation* : marque parallèle (fig.15a) ou concentrique.
- par le blocage de positions sur une même *distance* ; un même régime de proximité (fig.15a).
- par le blocage de positions sur une même *emprise* (fig.15b).

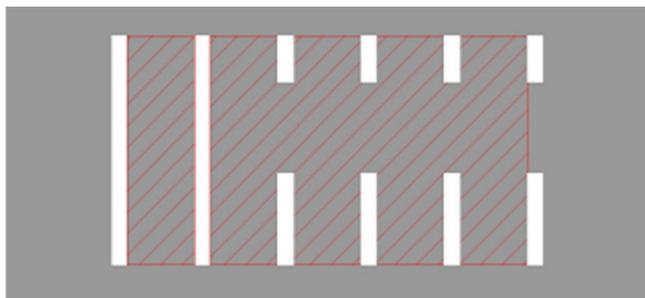


fig. 15a

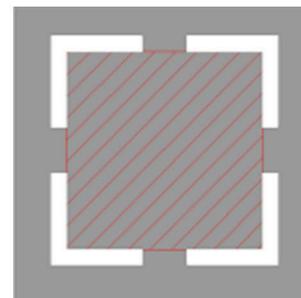


fig. 15b

On distinguera deux sortes d'intégration. La première détermine parmi les constituants du **dispositif** une égale restriction, on peut dans ce cas parler de **coordination**, elle conduit à une intégration sérielle, à la stricte répétition du même (fig. 16a, b, c).



fig. 16a

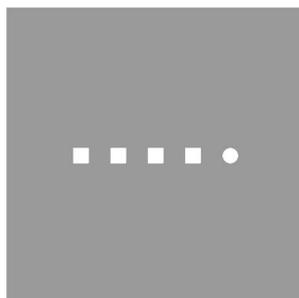


fig. 16b

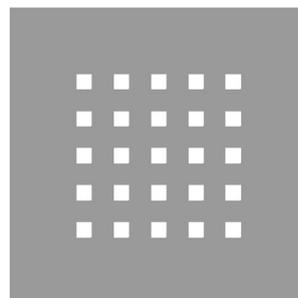


fig. 16c



fig. 17

Mais au contraire, un type d'articulation, que nous nommerons **subordination**, présente une restriction de liberté inégale entre les constituants du dispositif. Un des constituants du dispositif présente moins de restriction que ses compléments. (fig17). Le terme subordonnant dispose d'une plus grande variabilité ou « valence » que les termes subordonnés. Cette disparité l'autorise à engager sa liberté supplémentaire dans de nouvelles restrictions au profit d'un dispositif plus vaste ; les dispositifs peuvent ainsi s'articuler les uns aux autres par **enchaînement** ou par **emboîtement** lorsque plusieurs dispositifs se laissent subordonner par un même terme subordonnant. Ainsi du dispositif (fig.18) que l'on reconnaîtra comme celui d'un îlot urbain.

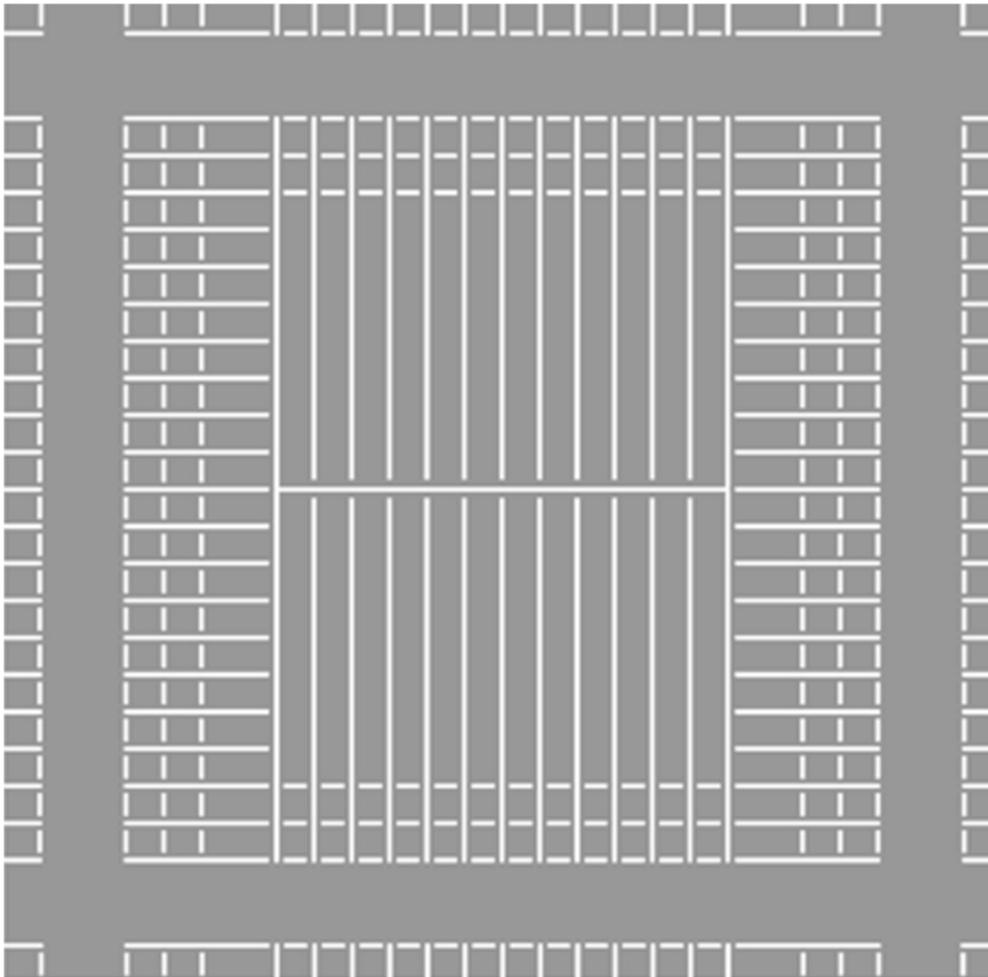


fig. 18

Le fragment en « H » (fig.19a) subordonne par emboîtement les quatre dispositifs sériels qui intègrent les murs mitoyens (fig. 19 b). Ces derniers subordonnent à leur extrémité la coordination des murs de façade et des murs maîtres (fig.19c).

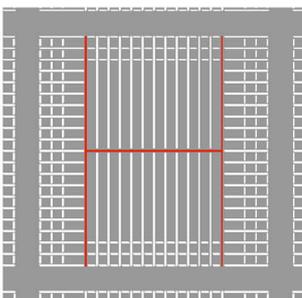


fig. 19a

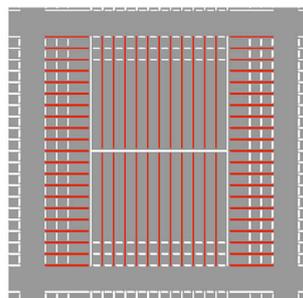


fig. 19b

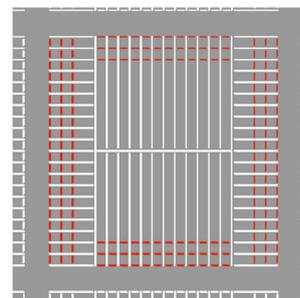


fig. 19c

Enfin, enchaînement ou emboîtement s'appliquent aussi aux extensions. L'un assure de proche en proche la *contiguïté* des extensions, l'autre assure leur *ambiguïté* lorsque telle extension se trouve intégrée simultanément à plusieurs extensions. Ainsi, se tenir dans une maison mitoyenne (fig. 20a) c'est être à la fois (fig. 20 b) entre les deux murs mitoyens qui l'accueille et donc participer de l'extension qu'ils dénotent jusqu'au cœur de l'îlot, et à la fois prendre part à l'enchaînement des extensions voisines. C'est appartenir à l'extension en couronne qui articule l'extension propre à l'intérieur d'îlot à l'extension de la rue (fig. 20c). L'une fondée sur le règne du *dedans*, l'autre fondée sur le règne d'une posture *dirigée et comprimée*.

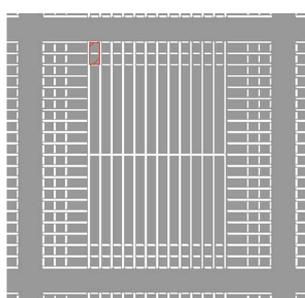


fig. 20a

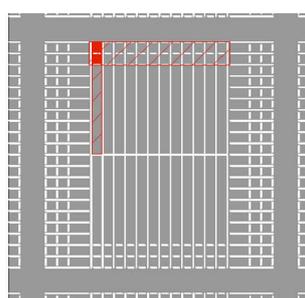


fig. 20b

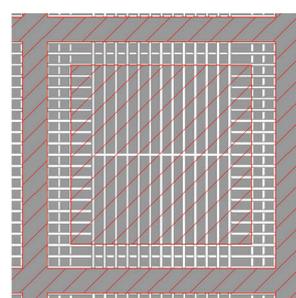


fig. 20c

Le dispositif et l'extension autorisent donc potentiellement une infinité d'articulations par enchaînement et emboîtement. Nous insistons toutefois sur ce point qui constitue à nos yeux une règle de composition précieuse : l'enchaînement et l'emboîtement, soit les principes d'une extension géométrique et topologique maximale des lieux, sont rendus possibles par une intégration subordonnée. La complète coordination d'un dispositif ou d'une extension condamne ceux-ci à l'esseulement. Il faut pour s'attacher à de l'autre, ou de l'ailleurs, qu'un fragment du dispositif ou une position de l'extension échappe à la règle intégrative. Le tableau ci-dessous synthétise les acquis de la réanalyse.

Réanalyse	géométrique	topologique
identités supérieures	<p>Figure</p> <p>Flexion et dérivation (proportion et transformation)</p>	<p>Exposition</p> <p>Flexion et dérivation (nuance et pulsation)</p>
unités supérieures	<p>Dispositif</p> <p>coordination et subordination (enchaînement et emboîtement)</p>	<p>Extension</p> <p>coordination et subordination (contiguïté et ambiguïté)</p>

5. Conjoncture

Par architecture, nous ne désignons, rappelons-le, aucune chose concrète, mais un processus rationnel. Ce processus n'est pas plus à imputer à celui qui exécute l'architecture, le constructeur, qu'à celui qui l'exploite, l'habitant. L'architecte est un exécutant non nécessaire qui diffère la construction par le dessin (plan II) et en estime la légitimité (plan IV). Tous, constructeurs, architectes, habitants sont les agents actifs ou passifs d'un même processus dialectique bifacial. En vertu de la réciprocité des faces, qui construit nécessairement habite et qui habite, construit. D'où que les lieux ne doivent pas nécessairement être construits d'une main d'homme pour être tel. D'où aussi finalement que le privilège ou la primauté accordés idéologiquement par la phénoménologie à l'habitant et par l'architecturologie de P. Boudon à l'architecte « concepteur » est indu.

L'architecture, en tant que performance artistique, réaménage les valeurs formelles discrétisées par l'instance technique en prenant pour paramètre référentiel décisif l'être corporel du sujet et social de la personne. Ce réaménagement concourt à la définition de valeurs architecturales dont le critère de définition n'est plus l'immanence, mais la référence à une conjoncture. À l'impropriété des valeurs structurales, les valeurs conjoncturelles opposent leur adéquation référentielle.

Aux identités géométriques et topologiques indifférentes à toute variété conjoncturelle s'opposent des valeurs de construction et de situation qui instaurent l'équivalence actuelle de différences géométriques et topologiques. Conjointement, aux unités géométriques ou topologiques, indifférentes à la pluralité conjoncturelle, s'opposent des unités de *construction* et de *fréquentation* qui instaurent l'égalité actuelle d'une multiplicité structurale.

L'architecture est un processus bifacial. Le réaménagement de l'analyse géométrique nous le dirons tectonique, pour celui de l'analyse topologique nous formons ce mot : chôratique (*chôra* = emplacement). Tectonique et chôratique sont biaxiales.

Biaxialité conjoncturelle

Au *format* et à la *posture*, identités respectivement géométrique et topologique, s'opposent des identités tectoniques et chôratiques, fruits d'opérations de *spécification* et d'*affectation*.

Pour illustrer la dialectique (évoquée ci-dessus) qui les oppose, on verra la polyvalence de la définition géométrique d'une barre à l'égard de son possible réinvestissement comme pilier (vertical) ou comme poutre (horizontale). Inversement la définition du type « pilier » instaure l'égalité d'une diversité géométrique ; pourvu qu'il se dresse verticalement (référence au massif terrestre), le pilier reste un pilier malgré les substitutions géométriquement possibles. Que sa section soit carrée, rectangulaire, ou polygonale (différences géométriques) est sans incidence sur sa spécification comme pilier.

On verra en outre la polyvalence de toute *posture*, son indifférence eu égard au

mode de fréquentation d'un lieu, à son *occupation* (oisive ou laborieuse, domestique ou publique) et inversement, que telle occupation reste loisible en diverses *postures*. Toute salle est en somme « polyvalente ».

Au *fragment* et à la *position*, unités respectivement géométriques et topologiques, fruits d'opérations de *segmentation* formelle, correspondent dialectiquement *l'élément* constructif et *l'emplacement*, unités respectivement de construction et d'habitation, fruits d'opérations d'*ordonnancement* et de *distribution*.

À nouveau, en guise d'illustration, *l'élément* : colonne, compté pour un et ordonné comme l'élément porteur d'un entablement, est indifférent au nombre de fragments géométriques susceptibles d'y être dénombrés. De même **un emplacement** mobilisé par telle activité peut compter une **pluralité** de *positions*.

On le voit, la variété des identités et le nombre d'unités, appréciables et dénombrables formellement ou conjoncturellement ne coïncident pas, des critères distincts (immanence ou référence) fondant leur définition.

Le réinvestissement de la figure et de l'exposition, du dispositif et de l'extension renverse dans l'industrie architecturale, la double logique d'assimilation et d'intégration. Nous appellerons *archétype* et *destination* les principes d'assimilation conjoncturelle des constructions et des situations, *ordre* et *distribution* les principes d'intégration de construction et de situation.

L'archétype (resp. la destination) permet d'élaborer des constructions (resp. des situations) où s'avèrent des rapports de similarité. Ainsi, types et occupations se laissent-ils subsumer par des catégories de construction et de situation. En revanche, *l'ordre* (resp. la distribution) permet d'élaborer des constructions (resp. des situations) où s'avèrent des rapports de complémentarité. Les éléments sont ainsi constructivement « en attente » et un emplacement en « commande » d'autres.

Paramètres

La définition des valeurs tectoniques et châtriques est fondée sur un critère de référence conjoncturelle qui s'apprécie en fonction de plusieurs paramètres. Ils sont sur le plan de l'outil : l'exécutant, l'exploitant, le trajet, le vecteur. On peut y voir architecturalement : le constructeur, l'habitant, le programme (l'activité ou l'oisiveté de la personne), et le site. Chacun peut s'entendre de manière large (le site par exemple comprend : une topographie, un ensoleillement, une hygrométrie, etc.) En principe, aucun ne prévaut sur les autres. C'est au *projet d'architecture* qu'il revient de valoriser ces paramètres ; de les prendre en compte ou de les négliger.

Visées

La logique dialectique de l'architecture autorise finalement trois visées architecturales. La visée empirique (pendant de la visée scientifique sur le plan du langage) tente de réduire la polyvalence (évoquée ci-dessus) des valeurs formelles en ajustant au mieux leur réinvestissement aux paramètres de la conjoncture. C'est la visée de Le Corbusier lorsque relevant les nécessités de son « Temps », il engage à mettre au point la maison comme une « machine à habiter¹⁵ ».

La visée magique (pendant de la visée mythique) au contraire réifie la polyvalence formelle ; elle cultive une passion pour les lieux sans apprêt et désaffectés et impose à l'habitat la consistance de seuls rapports géométriques et topologiques. Cette visée confine à l'élaboration de lieux dont l'archétype est la ruine.

La visée plastique (pendant de la visée poétique) se réfère à sa propre opération ; elle constitue récursivement sa propre mesure et œuvre à ce que nous appellerons, après Marc Belderbos, la stance.

Aucune de ces visées n'est plus essentiellement architecturale que les autres. Par ailleurs, ne s'excluant pas, elles sont susceptibles de participer conjointement à l'ouvrage.

15. L'œuvre de Le Corbusier ne se réduit pas à cette seule visée.

6. Conclusion

La TdM fait date, selon nous, dans l'histoire des sciences humaines. Son modèle uni-ficateur et la vérification clinique des postulats qui l'informent rompent avec la multiplication éparse des spécialités et l'infalsifiabilité de leurs théories. Ce travail contribuerait à diffuser quelque peu l'œuvre de Gagnepain que déjà nous serions satisfaits.

Les conséquences que nous avons tirées de son modèle au droit de l'architecture attestent finalement de sa fécondité. Les distinctions que nous nous sommes employés à nommer adéquatement et leur systématique permettent d'ordonner l'architecture au fonctionnement dialectique de la raison artistique, d'y pointer l'instance implicite qui en fonde l'exercice, d'indiquer l'être comme le paramètre de référence décisif de l'industrie architecturale, d'en relever la bifacialité et enfin d'indiquer la biaxialité de son.

Nous croyons dans l'avenir devoir insister sur ce dernier point et en particulier sur le principe du rapport des axes. Car il y va des principes de consistance de l'architecture. Les logiques d'assimilation et d'intégration que fonde la mise en rapport des axes assurent en effet l'adhésion des lieux à des modèles et leur cohésion au sein de vastes ensembles. En cela, assimilation et intégration constituent le double horizon logique de toute *composition d'architecture* qui, quel que soit son départ axiologique, fait l'épreuve par le dessin des résistances qu'elles opposent à ses volontés.

Par ailleurs, les logiques d'assimilation et d'intégration n'ont pas jusqu'ici trouvé en architecture une description suffisamment instruite de leur mécanisme fondateur (mise en rapport des analyses taxinomique et générative) et qui relève, en conséquence, leur indéfectible collaboration dans toute production architecturale. Donner à penser l'un et l'autre est à vrai dire une exclusivité du modèle médiationniste qui doit être saisie.

Dans ce sens, il importe d'abord de rendre patente l'empreinte des deux logiques d'assimilation et d'intégration. Pour mieux les montrer à vif, il faut, c'est le ressort d'une métaphore vive, se donner l'occasion d'un étonnement. Celui-là même que provoque le suspend de nos habitudes ou le contraste spectaculaire d'une comparaison. Nous laissons au soin d'un travail à venir l'étude comparée de deux édifices qui se dressent dans le Madhya Pradesh, au centre de l'Inde et qui relèvent de légalités sociales diamétralement opposées. Il s'agit d'un temple hindou et d'une mosquée. C'est leur différence manifeste qu'il faudra expliquer. À titre d'aperçu sommaire, et pour ne nous en tenir qu'à leur construction, on montrera en première analyse que le temple Hindou est soumis pour des raisons rituelles au puissant archétype que constitue le Mont Mérou, montagne de l'Himalaya où réside le dieu Shiva alors que la mosquée, interdite de tout transport métaphorique, consiste en de rigoureux ordonnancements tectoniques.

Mais, il faut aussi indiquer que ces logiques tectoniques sont géométriquement fondées sur l'efficace nécessairement conjointe des deux logiques d'assimilation et d'intégration. La différence évidente entre le temple et la mosquée tenant à ce que l'un emprunte les voies de la flexion et de l'emboîtement alors que l'autre repose sur la dérivation et l'enchaînement.

Nous pourrions ensuite indiquer après J. Stillemans la survalorisation de la taxinomie et de l'assimilation dans les théories et les compositions d'architecture contemporaine. Sur ce point, les deux ouvrages théoriques de H. Van der Laan, « L'espace architectonique » et « Le nombre plastique » sont exemplaires de rigueur, mais aussi de partialité.

Dans le premier H. van der Laan réduit le fait architectural à ce qu'il appelle « l'espace architectonique » : configuration fournie par deux murs droits parallèles et de mêmes dimensions qui dénotent un *dedans* opposé à un *dehors*, et une *direction*. Réduisant l'architecture à cette seule exposition tout déploiement de l'architecture ne peut plus que se déduire du seul espace architectonique. Les ressorts de cette déduction — l'un fait son office — sont la flexion et dérivation. Si H. van der Laan indique avec précision le rapport dimensionnel que doivent, pour garantir l'espace architectonique, entretenir l'épaisseur des murs et leur écart (1/7), privilégiant une logique d'assimilation, il occulte les raisons de leur complémentarité : écart constant, longueur coordonnée.

Dans « Le nombre plastique », faisant suite à une longue tradition, H. van der Laan construit une théorie de la mesure et de la proportion. Or nous avons montré le ressort de la proportionnalité qui suppose la série flexionnelle d'une figure et partant l'exploitation d'une logique d'assimilation.

Il faut encore remarquer que H. van der Laan parle abusivement de quantité et de nombre. La différenciation des bâtons de son abaque ne relève en rien d'une analyse générative, mais bien et exclusivement d'une analyse taxinomique dimensionnelle. Si du nombre s'insinue dans sa démonstration c'est qu'il entend chiffrer ces différences par une opération de mesure. Or, mesurer c'est toujours essentiellement rapporter un fragment à un étalon, c'est-à-dire établir de l'un à l'autre un rapport de proportion. In fine le « nombre » plastique, peu nous importe sa légitimité, ne chiffre pas une quantité, mais une proportion.

Dans le champ de la pratique architecturale, la figure de R. Koolhaas est emblématique. Ce qui fait l'intérêt du travail instruit de R. Koolhaas et permet sans doute de l'inscrire dans le sillage de la pensée derridienne, c'est son insistance à mettre en cause les grandes distinctions *archétypales* ou les *destinations* courantes. Son travail de composition consiste à infléchir le *type* ou l'*occupation* jusqu'au point où leur spécification et leur affectation est toute proche de s'annihiler. Ce faisant, il révèle leur polyvalence géométrique ou topologique sous-jacente. Mais, s'appliquant à subvertir la spécification des types et l'affectation des occupations, il restreint la portée de son travail aux seules valeurs taxinomiques et aux opérations de flexion qu'engagent l'assimilation. On connaît par ailleurs son désintérêt pour l'articulation et sa passion déclarée pour les rencontres accidentelles entre les éléments ou les emplacements.

Car la médaille en effet a son revers. La TdM nous apprend que le ressort de l'assimilation est « le règne de l'un sur la diversité ». Privilégier l'assimilation suppose donc de suspendre le compte génératif pour ne considérer l'ouvrage que dans son unité et, partant, de négliger sa possible participation à un ensemble qui l'intégrerait. Ce qui finalement dans ce privilège accorder à la taxinomie et à l'assimilation se perd,

c'est la multiplicité des lieux et leur éventuelle intégration sous le règne du même. Sans intégration le dépôt architectural ne peut plus être que parataxique. Monsieur Morse alors l'emporte sur Proust et la ville telle qu'elle a pu se déployée n'est plus.

Ce disant, nous ne prétendons pas (même si c'est notre pente d'architecte) qu'il faille substituer au privilège de l'assimilation celui de l'intégration. Nous pointons qu'il s'agit d'un privilège seulement (il faudrait d'ailleurs pointer les paramètres auxquels ce privilège s'ajuste) et non de l'unique ressort de l'architecture. C'est une leçon à tirer en théorie comme en pratique : les lieux ne s'élaborent que par l'indéfectible collaboration des deux logiques d'assimilation et d'intégration.

Finalement, la TdM nous fait toucher au double impossible de notre condition d'animal formalisant : celui de ne pas pouvoir être exclusivement dans une seule logique sinon pathologiquement.

7. Trajectoire bibliographique

Vers l'architecture

- F. Choay, *La Règle et le Modèle*.
F. Choay, *Espacements*.
O. Masson, *Lectures*.
J. Stillemans, *La figure du fond*.
Le Corbusier, *Vers une architecture*.
H. Vanderlaan, *Le nombre plastique*.
H. Vanderlaan, *L'espace architectonique*.

Vers l'existence

- M. Heidegger, *Etre et Temps*.
M. Heidegger, *Essais et conférences*.
M. Heidegger, *Chemins qui ne mènent nulle part*.
E. Levinas, *En découvrant l'existence avec Husserl et Heidegger*.
M. Merleau-Ponty, *L'œil et l'esprit*.
M. Merleau-Ponty, *Phénoménologie de la perception*.
M. Merleau-Ponty, *Le primat de la perception*.
J.-P. Sartre, *L'Être et le Néant*.
J.-L. Nancy, *Corpus*.
H. Maldiney, *Topos – logos – aïsthésis*, in *Le sens du lieu*.

Vers le sujet

- L. Althusser, *Pour Marx*.
A. Badiou, *L'Éthique*.
A. Badiou, *L'Être et l'événement*.
A. Badiou, *Le Nombre et les nombres*.
A. Badiou, *Manifeste pour la Philosophie*.
A. Badiou, *Court traité d'ontologie transitoire*.
A. Badiou, *Petit manuel d'inesthétique*.
A. Badiou, *Abrégé de métapolitique*.
J. Lacan, *Autres écrits*.
R. Lavendhomme, *Lieux du sujet*.
M. Foucault, *Les mots et les choses*.

Vers le langage

J.-P. Bronckart, *Théories du langage : une introduction critique.*

J.-C. Milner, *Les noms indistincts.*

J.-C. Milner, *Le périple structural.*

E. Benveniste, *Problèmes de linguistique générale.*

R. Jakobson, *Six leçons sur le son et le sens.*

Vers la médiation

Gagnepain, *Du vouloir dire I.*

Gagnepain, *Du vouloir dire II.*

R. Jongen, *Quand dire c'est dire.*

R. Jongen, *Variations sur la question langagière.*

D. Le Gall, *Des apraxies aux atechnies — Propositions pour une ergologie clinique.*

O. Sabourraud, *En quête d'une théorie de l'humain*, in *Le débat* N° 140.

Revue Anthro-po-logiques, N° 1

Revue Anthro-po-logiques, N° 2 — *Actes du premier Colloque International d'Anthropologie Clinique* (Namur — Octobre 1987)

Revue Anthro-po-logiques, N° 5 — *Leçons d'introduction à la théorie de la médiation.*

N. Liénart, *Les rapports syntagmatiques et paradigmatisques — Analyse comparative de Saussure, Martinet, Benveniste et Gagnepain.*

laa

© Les hages du laa
ISSN : 2593-2411